

DECISION N° 015 /SG/PM DU 09 MARS 2010
constatant la composition du Comité de suivi et d'évaluation
des activités du Cameroon Business Forum et de son
Secrétariat Technique.-

LE SECRETAIRE GENERAL DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°92/089 du 4 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145-bis du 4 août 1995 ;
Vu le décret n°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2007/268 du 07 septembre 2007 ;
Vu le décret n°2004/325 du 08 décembre 2004 portant nomination du Secrétaire Général des Services du Premier Ministre ;
Vu le décret n°2009/222 du 30 juin 2009 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2009/223 du 30 juin 2009 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2009/1590/PM du 15 juillet 2009 accordant délégation de signature à **Monsieur NDONGO Jules Doret**, Secrétaire Général des Services du Premier Ministre ;
Vu l'arrêté n°031/PM du 12 février 2010 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi et d'évaluation des activités du Cameroon Business Forum,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}. - La composition du Comité de suivi et d'évaluation des activités du Cameroon Business Forum est constatée ainsi qu'il suit :

Président : Le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre ou son représentant.

Vice-président : Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou son représentant.

Membres :

- Représentant les Services du Premier Ministre : Monsieur TOUNA MAMA.
- Le Secrétaire Général du Ministère des Finances.
- Le Secrétaire Général du Ministère chargé des domaines et des affaires foncières.
- Le Secrétaire Général du Ministère chargé des petites et moyennes entreprises.
- Le Secrétaire Général du Ministère chargé du commerce.
- Le Secrétaire Général du Ministère chargé de l'industrie.
- Le Secrétaire Général du Ministère chargé de la justice.
- Le Secrétaire Général du Ministère chargé des transports.
- Le Président du Comité Technique de suivi des Programmes Economiques.
- Le Président du Groupement Inter patronal du Cameroun.
- Le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat.

Le Représentant de la Fédération Nationale des Associations des Petites et Moyennes Entreprises : Monsieur SEME NOUGON.

Les Représentants des partenaires au développement, bailleurs de fonds du Cameroon Business Forum : Messieurs Raul MATEAUS PAULA et Henri RABARIJOHN.

ARTICLE 2.- La composition du Secrétariat Technique du Comité de suivi et d'évaluation des activités du Cameroon Business Forum est constatée ainsi qu'il suit :

Coordonnateur : Monsieur ASSIGA ATEBA Etienne Modeste.

Coordonnateur-Adjoint : Monsieur BONDOMA YOKONO Dieudonné.

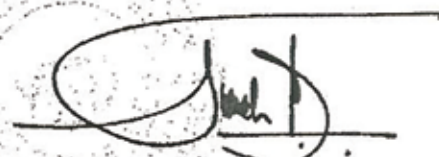
Membres :

- Monsieur SCHOUAME Alexandre Magloire
- Monsieur FOTIE II Herman.
- Monsieur OUNDI Cyrille.
- Monsieur BENDEGUE Jean Marie.
- Madame ELOBO Lysette.
- M. NKOULOU ADA Emmanuel.
- Monsieur MOUAFO Maurice.
- Monsieur NKE Joseph Marie.
- Un Représentant du Ministère chargé des transports.
- Monsieur EKEDI ENDENE Moïse.
- Monsieur MEBADA MEBADA Grégoire.

ARTICLE 3.- La présente décision, qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 09 MARS 2010

**LE SECRETAIRE GENERAL DES SERVICES
DU PREMIER MINISTRE,**



Jules Doret NDONGO